

«Prendre soin de ceux qui prennent soin»



CATALOGUE 2024

SOMMAIRE

Présentation de Neuro Gestalt Institut	p. 3
Formations proposées :	
- « Sélection Cycle intensif »	p. 4
- « Les enjeux développementaux »	p. 5
- « Psychopathologie »	p. 6
- « Cycle intensif à la PGRO »	p. 7
- « Groupe de supervision didactique PGRO et régulation affective »	p. 8
- « Groupe de supervision pour superviseurs »	p. 9
- « Psychothérapie du Lien et NSA »	p. 10
- « Practicum Supervisés »	p. 11
- « Master Class NGI »	p. 12
- Tous nos sites de formation sont accessibles aux personnes en situation de ha Pour tout autre type de handicap, veuillez nous contacter pour voir les possibilités d'adaptation à la formation -	ndicap
Fiche d'inscription	p. 13
Annexe : Règlement intérieur de Neuro Gestalt Institut	p. 14





Bienvenue chez NGI (Neuro Gestalt Institut)



Nous sommes un centre de formation continue à Avignon spécialisé dans la psychothérapie du lien (Psychothérapie Gestaltiste des Relations d'Objets). Neuro Gestalt Institut, avec son équipe d'experts dans le domaine, délivre des formations de qualité aux professionnels de la santé mentale et de l'accompagnement en activité.

Notre enseignement est structuré dans la rigueur du Centre d'Intégration Gestaltiste (CIG) de Montréal. C'est au CIG, que l'approche de la Psychothérapie Gestaltiste des Relations d'Objet (PGRO) est née, appelée aussi psychothérapie du lien. Gilles Delisle, son fondateur, a reçu le prix Noël Mailloux en 2010 par l'Ordre des Psychologues du Québec.

Neuro Gestalt Institut : un espace où travailler votre « magnifique imperfection »

La caractéristique de notre travail, à travers ces trois compétences issues de la PGRO, permettra aux professionnels de développer un « ego humble ». Une présence à soi, afin de prendre les meilleures options dans la stratégie d'accompagnement. L'humilité nécessaire face à la complexité de l'être humain.



L'institut a pour vocation de prendre soin de ceux qui prennent soin!

Nous formons des professionnels de la santé mentale, psychologues, psychiatres, psychopraticiens, psychothérapeutes qui souhaitent apprendre la psychothérapie du Lien (PGRO). Ellemême enrichie par les neurosciences affectives. Nos formations sont accessibles également à un public plus large comme les médecins, l'éducation spécialisée, les coaches et les professionnels RH avec des formations spécifiques à la demande. Actuellement, nous dispensons une spécialisation à la Psychothérapie du Lien avec une certification basée sur l'acquisition des



compétences et plusieurs formations au développement et à l'entretien des compétences requises pour la pratique d'une psychothérapie relationnelle. Nous accueillons environ entre 100 à 120 stagiaires par année avec un taux de satisfaction supérieur à 90% sur l'ensemble des formations.

Pour plus de détails sur la pédagogie : http://neurogestaltinstitut.com/la-pedagogie-ngi/



SELECTION CYCLE INTENSIF

Cette formation va permettre au stagiaire de découvrir et d'aborder la PGRO, sous différents angles (expérientiel, théorique et clinique), qui sont les trois blocs d'apprentissage de la PGRO.

Au-delà d'être un stage de découverte de la PGRO, ce stage est nécessaire pour postuler à la formation intensive PGRO.

PUBLIC CONCERNE:

toute personne désireuse de travailler et de saisir les concepts de Gilles Delisle à travers un travail de formation en groupe, et de continuer sa maturation professionnelle.

professionnels de la santé mentale :

- psychiatre,
- psychologue,
- psychopatricien,
- psychothérapeute qui souhaitent intégrer le cycle intensif PGRO.

FORMATEUR:

Cyrille BERTRAND

LIEU:

4 avenue Pierre Semard les Marches du Palais 84 000 AVIGNON Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

PRÉREQUIS:

Aucun préreguis nécessaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

- ⇒ Sur le plan expérientiel : le stagiaire peut amener une question théorique et/ou didactique en lien avec la PGRO et sur les auteurs contribuant au dialogue herméneutique qui sera l'axe principal du travail expérientiel.
- ⇒ Sur le plan théorique : Les points théoriques liés à la PGRO se feront en lien avec les expérientiels et les practicum réalisés par les stagiaires.
 ⇒ Sur le plan clinique : Practicum supervisé à chaud (avec écran) ou à froid avec le formateur

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Les fondements de la PGRO
- Les blocs d'apprentissage
- Critères de sélection
- Ouverture neurosciences affectives

DATES ET DELAIS D'ACCES:

Les 1er, 2 et 3 mai 2024

3 jours soit 21h en présentiel

TARIFS:

sans financement : 600 € avec financement : 690 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:



LES ENJEUX DEVELOPPEMENTAUX

Les 3 enjeux développementaux sont au cœur de toute dynamique d'accompagnement et devront être régulés par le professionnel.

Chaque enjeu sera abordé lors d'une session de 6 jours et dans l'ordre du développement psychoaffectif, ce qui permettra aux stagiaires de vivre le processus dans sa singularité.

Nous aborderons les trois compétences liées à la Psychothérapie du Lien (PGRO), et les auteurs des neurosciences affectives en lien avec l'enjeu traité!

PUBLIC CONCERNE:

Toute personne qui souhaite travailler sur les enjeux développementaux.

professionnels de la santé mentale :

- psychiatre,
- psychologue,
- psychopatricien,
- psychothérapeute

FORMATEUR:

Cyrille BERTRAND

LIEU:

4 avenue Pierre Semard les Marches du Palais 84 000 AVIGNON Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

PRÉREQUIS:

Aucun préreguis nécessaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

- ⇒ L'attachement : nous nous interrogerons sur l'identification projective en tant que communication implicite. Nous verrons comment l'apport des aspects neuro-dynamiques de la communication non verbale, permettent l'élaboration de la reproduction au sein du processus corporel et relationnel. Un focus particulier sera mis sur l'enjeu « d'attachements » et sa régulation.
- ⇒ L'Estime de Soi : nous travaillerons avec les éléments de la PGRO, et les systèmes d'activation de la peur (Ledoux) et les principes de « l'appui sur » et « l'aller vers » (Ruella Frank). **Un focus particulier sera mis sur l'enjeu « d'Estime de Soi** » avec des auteurs comme Kohut et Kernberg.
- ⇒ L'amour et sexualité : nous travaillerons avec les éléments de la PGRO, et les apports des neurosciences affectives et notamment avec les travaux de Hélène Fisher. Un focus particulier sera mis sur les enjeux d' « Eros/Ethos ».

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Le développement psycho-affectif
- Explorer ses propres enjeux
- Les repères face aux 3 enjeux développementaux
- Comment les travailler dans une approche psychodynamique ?

DATES ET DELAIS D'ACCES:

du 18 au 24 août 2024 (relâche le 21 août)

> 6 jours soit 42h en présentiel

TARIFS:

sans financement : 1 800 € avec financement : 2 070 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:



PSYCHOPATHOLOGIE

Au-delà d'être un bon « thérapeute », il est important d'être un bon « diagnosticien », ce sont deux rôles différents et complémentaires.

Cette formation nécessite une implication personnelle importante et un engagement soutenu dans l'apprentissage, notamment avec un travail personnel entre les sessions.

« La formation Psychopathologie est nécessaire pour la certification à la pratique de la Psychothérapie du Lien.

PUBLIC CONCERNE:

tous les professionnels qui souhaiteraient actualiser leurs connaissances en psychopathologie.

professionnels de la santé mentale :

- psychiatre,
- psychologue,
- psychopatricien,
- psychothérapeute

FORMATEURS:

Joanne CYR, Line GIRARD, Caroline BOUCHARD, Marie Laure FORCELLINI, Alain MERCIER, Cyrille BERTRAND

LIEU:

FIAP 30 rue Cabanis 75 014 PARIS Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

PRÉREQUIS:

Aucun préreguis nécessaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

Le processus pédagogique se structure dans le temps (sur 6 mois) et dans la durée (3 séminaires de 4 jours). Cette formation permettra d'aborder les grands axes de la psychopathologie au travers du DSM5 et du PDM. Neuro Gestalt Institut souhaite apporter à ses stagiaires une formation en psychopathologie actualisée des dernières recherches, mais également les ponts avec le modèle enseigné (évaluation structurale en PGRO).

Nous utilisons une formule didactique qui vise à maximiser l'implication de chacun des participants, aussi bien dans l'intervalle qui sépare les séminaires que pendant ces mêmes rencontres.

« Consacrez quelques rencontres à situer le problème de votre patient et votre traitement sera s'en trouvera enrichi et mieux ciblé. » Dr Allen Frances

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Saisir les nuances et les différentes caractéristiques des trois types de diagnostics.
- Améliorer les connaissances diagnostiques
- Intégrer une pratique diagnostique propice aux choix thérapeutiques ajustés à la situation clinique

DATES ET DELAIS D'ACCES:

du 7 au 10 janvier 2025 du 25 au 28 mars 2025 du 27 au 30 mai 2025

> 12 jours soit 90h en présentiel

TARIFS:

sans financement : 2 640 € avec financement : 3 036 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:



CYCLE INTENSIF A LA PGRO

Le processus pédagogique et la structure de la formation s'appuiera sur le modèle du CIG, Neuro Gestalt Institut apportera sa propre couleur au niveau d'un certain contenu.

La formation cycle intensif est nécessaire pour la certification à la pratique de la Psychothérapie du Lien.

PUBLIC CONCERNE:

Pour cette formule, un engagement ferme de chaque participant pour la durée du programme, soit durant les 3 années, est nécessaire.

professionnels de la santé mentale :

- psychiatre,
- psychologue,
- psychopatricien,
- psychothérapeute

FORMATEURS:

Caroline BOUCHARD Brigitte DEBONDU Marie Laure FORCELLINI Alain MERCIER Cyrille BERTRAND

LIEU:

Mas de Sagnes 30 210 COLLIAS Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

Prérequis:

- stage de sélection
- dossier de sélection

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

Cette formation nécessite une implication personnelle importante et un engagement soutenu dans l'apprentissage, dispositions dont les diplômés du CIG ont l'habitude et que nous allons recréer au sein de Neuro Gestalt Institut. Cette formation, considéré comme un 3e cycle, s'étend sur trois regroupements annuels de deux semaines chacun.

Nous utilisons une formule didactique qui vise à maximiser l'implication de chacun des participants, aussi bien dans l'intervalle qui sépare les rencontres annuelles que pendant ces mêmes rencontres.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Les fondements de la théorie révisée du self
- Acquérir les compétences réflexives, interactives et affectives à la bonne pratique de la psychothérapie du lien
- Acquérir les auteurs principaux des relations d'objets
- Acquérir les auteurs principaux des neurosciences affectives

DATES ET DELAIS D'ACCES - PROMOTION 5:

Du dimanche 2 mars au vendredi 14 mars 2025 Du dimanche 1^{er} mars au vendredi 13 mars 2026 Du dimanche 28 février au vendredi 12 mars 2027

> 30 jours soit 210 h en présentiel

TARIFS (SOUS RESERVE DE MODIFICATION):

sans financement : 6 600 € - avec financement : 7 590 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:



GROUPE DE SUPERVISION DIDACTIQUE PGRO ET REGULATION AFFECTIVE

La supervision didactique permet de consolider les apprentissages d'une thérapie de face à face, comme les aspects déontologiques, le processus thérapeutique et la relation thérapeutique optimale.

PUBLIC CONCERNE:

professionnels de la santé mentale :

- psychiatre,
- psychologue,
- psychopatricien,
- psychothérapeute

FORMATEURS:

Paris:

Cyrille BERTRAND

Douai:

Marie-Laure FORCELLINI

LIEU:

Paris:

lieu à définir

Douai:

836 rue Charles Bourseul 59 500 DOUAI

Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

PRÉREQUIS:

Aucun prérequis nécessaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

Le groupe se réunit une fois par mois (sauf juillet et août) et se déroule sur une journée.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- L'analyse de la demande explicite et réelle des personnes en cours de suivi
- L'analyse et le déroulement des projets ou de la demande traitée
- La définition de la place et la position du cadre
- La manière d'élargir ses champs d'actions
- La création d'un espace « équilibré »

LES DATES

Groupes de Paris:

Mercredi: 17/01, 14/02, 27/03, 24/04, 22/05, 26/06, 18/09, 23/10,

13/11 et 11/12

Jeudi: 18/01, 15/02, 28/03, 25/04, 23/05, 27/06, 19/09, 24/10, 14/11

et 12/12

Vendredi: 19/01, 16/02, 29/03 26/04, 24/05, 28/06, 20/09, 25/10,

15/11 et 13/12

Groupe de Douai:

Mardi: 9/01, 6/02, 26/03, 9/04, 21/05, 18/06, 10/09, 8/10, 5/11 et

3/12

DATES ET DELAIS D'ACCES:

dates: voir ci-dessus

10 jours soit 70h en présentiel

TARIFS:

sans financement : 1 700 € avec financement : 2 000 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:



GROUPE DE SUPERVISION POUR SUPERVISEURS

Cette formation va permettre au superviseur en activité de découvrir et d'aborder un « espace d'hypervision », sous différents angles (expérientiel, théorique et clinique).

Au-delà d'être un temps de partage entre professionnel de la supervision, nous souhaitons créer une ambiance de master class afin de se situer dans un apprentissage socratique pour les stagiaires.

PUBLIC CONCERNE:

toute personne désireuse de travailler, retravailler sa posture de superviseur et continuer sa maturation professionnelle.

Superviseurs en activité

FORMATEUR:

Cyrille BERTRAND

LIEU:

4 avenue Pierre Semard les Marches du Palais 84 000 AVIGNON Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

PRÉREQUIS:

Aucun prérequis nécessaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

- *Sur le plan expérientiel :* le stagiaire peut amener une question théorique et/ou didactique en lien avec la supervision et ses contraintes.
- ⇒ Sur le plan théorique : Les points clés liés à l'acte de superviser se feront en lien avec les expérientiels et les cas cliniques de supervision.
- ⇒ Sur le plan clinique : La contribution du superviseur au développement du supervisé.

Il est possible de s'inscrire pour une ou deux sessions

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Les différents types de supervision
- Les obligations du superviseur
- Les processus parallèles dans l'espace de supervision
- Définir son identité de superviseur

DATES ET DELAIS D'ACCES:

Les 10, 11 et 12 janvier 2024 Les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2024

3 ou 6 jours soit 21h ou 42h en présentiel

TARTES:

sans financement :

3 jours 600 € / 6 jours 1 200 €

avec financement:

3 jours 690 € / 6 jours 1 380 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:



PSYCHOTHERAPIE DU LIEN ET NEUROSCIENCES AFFECTIVES

Cette formation va permettre au stagiaire de découvrir le développement psychologique selon Margaret Mahler avec une posture professionnelle enrichie par les auteurs de NSA (Panksepp, Schore et Fonagy), sous différents angles (expérientiel, théorique et clinique). Au-delà d'être une formation sur les NSA, cette formation va permettre de dégager une perspective du développement singulier de chaque stagiaire.

PUBLIC CONCERNE:

tout professionnel désireux de travailler et de saisir les concepts de Panksepp, Schore et Fonagy à travers un travail de formation en groupe, et de continuer sa maturation professionnelle.

professionnels de la santé mentale :

- psychiatre,
- psychologue,
- psychopatricien,
- psychothérapeute

FORMATEUR:

Cyrille BERTRAND

LIEU:

4 avenue Pierre Semard les Marches du Palais 84 000 AVIGNON Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

PRÉREQUIS:

Aucun prérequis nécessaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

- ⇒ Sur le plan expérientiel : le stagiaire peut amener une question théorique et/ou didactique en lien avec la PGRO et sur les auteurs des NSA qui sera l'axe principal du travail expérientiel.
- ⇒ *Sur le plan théorique :* Lectures et travail de réflexion réalisé en petit groupe sur les contributions de chaque auteur
- ⇒ Sur le plan clinique : Practicum supervisé avec la grille des NSA

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- PGRO et les travaux de Mahler
- Posture et neurosciences affectives
- La mentalisation et les approches théoriques
- Auteurs des neurosciences affectives

DATES ET DELAIS D'ACCES:

Les 20, 21 et 22 novembre 2024

3 jours soit 21h en présentiel

TARIFS:

sans financement : 600 € avec financement : 690 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:



PRACTICUM SUPERVISES

Nous serons attentifs également à la capacité de créer une relation thérapeutique optimale et comment « la prise de risque » dans le champ 1 est au cœur du soin thérapeutique. Au-delà d'être une formation centrée plus spécifiquement sur la compétence interactive, cette formation va permettre de dégager une perspective du développement des trois compétences de chaque stagiaire.

PUBLIC CONCERNE:

tout professionnel désireux de travailler et discipliner leur compétence interactive à travers un travail de formation en groupe, et de continuer sa maturation professionnelle.

professionnels de la santé mentale :

- psychiatre,
- psychologue,
- psychopatricien,
- psychothérapeute

FORMATEUR:

Cyrille BERTRAND

LIEU:

4 avenue Pierre Semard les Marches du Palais 84 000 AVIGNON Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

Prérequis:

Certifié ou en cours de certification à NGI, ou certifiés dans un autre institut

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

- ⇒ Sur le plan expérientiel : réalisation pour chaque stagiaire d'un « kata » supervisé
- ⇒ Sur le plan théorique : Reprise et autoévaluation sur les compétences
- ⇒ *Sur le plan clinique :* Practicum supervisé avec le diagnostic structural de la PGRO

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Les 3 compétences de la PGRO
- Posture et compétence interactive
- Pratique et révision du « Kata »
- Écologie du thérapeute

DATES ET DELAIS D'ACCES:

Les 19, 20 et 21 juin 2024

3 jours soit 21h en présentiel

TARIFS:

sans financement : 600 € avec financement : 690 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:



MASTER CLASS

Cette formation va permettre au stagiaire de renforcer sa posture de PGRiste, et rentrer dans une dynamique de recherche et d'application clinique. Chaque élève pourra développer son point de vue et élaborer une « critique » constructive et favoriser une herméneutique groupale autour de sa réflexion.

PUBLIC CONCERNE:

tout professionnel désireux de travailler dans une ambiance Masterclass à partir d'un travail en groupe, et de continuer son développement professionnel.

professionnels de la santé mentale :

- psychiatre,
- psychologue,
- psychopatricien,
- psychothérapeute

FORMATEUR:

Cyrille BERTRAND

LIEU:

4 avenue Pierre Semard les Marches du Palais 84 000 AVIGNON Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées

PRÉREQUIS:

Certifiés à NGI, ou certifiés dans un autre institut

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Utilisation d'un outil d'évaluation des acquis

PRÉSENTATION

- ⇒ Sur le plan expérientiel : l'élève expérimentera la posture expérientielle où après avoir réalisé une séquence, il développera son point de vue didactique sur ladite séquence.
- ⇒ Sur le plan théorique : L'élève pourra reprendre un auteur ou encore des éclairages qui s'inscrivent dans l'ouverture multimodale. Il pourra également travailler un cas client à partir de « Balises » document du dossier clinique.
- ⇒ Sur le plan clinique : Practicum filmé (KATA) avec le formateur

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Re visiter les blocs d'apprentissage de la PGRO
- Posture et neurosciences affectives
- Révision psychopathologie
- Passage de KATA

DATES ET DELAIS D'ACCES:

Les 26, 27 et 28 août 2024

3 jours soit 21h en présentiel

TARIFS:

sans financement : 600 € avec financement : 690 €

exonération de TVA art. 261.4.4 a du CGI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

BULLETIN D'INSCRIPTION

Informations et inscription: ■ marie@neurogestaltinstitut.com

Hélice DCF - Neuro Gestalt Institut

4 avenue Pierre Semard – les Marches du Palais – 84 000 AVIGNON (locaux accessibles aux personnes en situation de handicap)

- Pour plus de lisibilite, merci de remplir le formulaire en MAJUSCULES -Nom: Prénom: Adresse: Code Postal: _____Ville: Mail: Mobile: / / / <u>Profession</u>: <u>Raison Sociale</u>: Niveau de formation en psychothérapie : Je souhaite participer à : ■ « Sélection au Cycle Intensif » ■ « Supervision pour superviseurs » « Les enjeux développementaux » « Psychothérapie du Lien et NSA » « Psychopathologie » « Practicum Supervisés » ■ « Cycle intensif à la PGRO » « Master Class NGI » 🔲 « Groupe de supervision » - Douai : 🗖 mardi / Paris : 🗖 mercredi – 🗖 jeudi - 🗖 vendredi □ avec financement ☐ sans financement ☐ Je verse la somme de 200 € par virement à Hélice DCF (non remboursables) correspondant aux arrhes pour la confirmation d'inscription, Je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur et les conditions générales de ventes jointes à la fiche d'inscription et signerai la convention pour la formation choisie avant le début de celle-ci.

signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

A ______le ____

ANNEXE

Règlement intérieur applicable aux stagiaires de Neuro Gestalt Institut

Article 1 : Préambule

Hélice DCF-Neuro Gestalt Institut (NGI) est un organisme de formation indépendant déclaré. Son siège social est situé 230 A Rue du Fbg Saint Antoine, 75 012 PARIS. Il est déclaré sous le numéro de déclaration d'activité 11 75 52980 75 et certifié Qualiopi "L. 6313-1 – 1° Les actions de formation" sous le numéro FR058554-1.

NGI est ci-après désigné « l'organisme de formation ».

Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par NGI dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

Article 2 : Dispositions générales

Conformément aux articles L. 920-50-1 et suivants et R. 922-1 et suivants du code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

Article 3 : Champ d'application

<u>Personnes concernées</u>: Le présent Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par NGI et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par NGI et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier. »

<u>Lieu de la formation</u>: La formation a lieu soit dans les locaux de NGI, soit (le plus souvent) dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent Règlement sont applicables non seulement au sein des locaux de NGI, mais également dans tout local destinée à recevoir des formations.

Article 4 : Hygiène et sécurité

Chaque stagiaire doit, en outre, veiller à respecter les règles concernant sa sécurité personnelle et celle des autres personnes en vigueur dans l'établissement où sont dispensées les formations par NGI.

Lorsque les formations se déroulent dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement, en application de l'article R. 922-1 du code du travail.

Article 5: Alcool et autres

En application du décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation, sauf dans les lieux réservés à cet usage.

Il est interdit aux stagiaires d'apporter des boissons alcoolisées sur les lieux de formation. Il est en outre interdit de pénétrer sur les lieux du stage en état d'ivresse.

Il est également interdit aux stagiaires, sauf autorisation spéciale, de prendre leur repas dans les salles où sont organisés les stages.

Article 6 : Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 232-12-17 et suivants du code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issus de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

Article 7 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R.962-1 du code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 8: Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 10 : Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par NGI ou l'entreprise « donneur d'ordre » et portés à la connaissance des stagiaires soit par la convocation adressée par voie électronique soit à l'occasion de la remise du programme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. NGI se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avertir soit le formateur, soit le responsable de l'organisme de formation, soit le « donneur d'ordre ».

Les stagiaires sont tenus de signer une feuille de présence chaque jour pendant toute la durée de la formation.

Article 11 : Accès au lieu de formation

Tous nos lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de Handicap.

Sauf autorisation expresse de NGI, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur formation ne peuvent faciliter l'introduction de tierce personne à l'organisme.

Article 12 : Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation et de l'utiliser conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Il est rigoureusement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Les documents pédagogiques remis pendant les formations sont protégés par les droits d'auteur. Leur reproduction, sans l'autorisation de l'organisme de formation, est formellement interdite. Ces documents ne peuvent être réutilisés que dans un objectif personnel.

Article 13 : Responsabilité de l'organisme de formation

NGI décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, apportés par les stagiaires sur le lieu de formation.

Article 14 : Respect de la confidentialité des données stagiaires

Toute personne en stage chez NGI ou salarié de l'organisme de formation s'engage à garder confidentielle toutes informations personnelles et professionnelles des stagiaires qui seraient portées à leur connaissance.

Article 15 : Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction, au sens de l'article R. 922-3 du code du travail, toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Selon la gravité de l'agissement fautif, la sanction pourra consister soit en un avertissement, soit en un blâme, soit en une mesure d'exclusion définitive.

Le directeur de l'organisme doit informer de la sanction prise :

1. L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation d'une entreprise ;

- 2. L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre d'un congé de formation ;
- 3. L'organisme qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire.

Article 16: Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit :

- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- o Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, (stagiaire ou salarié de l'organisme de formation). La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.
- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.
- o Dans le cas où une exclusion définitive de la formation est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, une commission de discipline est constituée, où siègent des représentants des stagiaires. Elle est saisie par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée. Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation dans le délai d'un jour franc après sa réunion.
- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc, ni plus de quinze jours après l'entretien, ou le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée. Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé préalablement des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Dispositions diverses

A la fin de chaque formation, le stagiaire se voit remettre un bilan de la formation qu'il doit remplir et remettre au formateur. Une attestation de fin de stage sera ensuite délivrée aux stagiaires.

Article 17 : Entrée en vigueur

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de NGI, et est inclus dans les supports de formation remis aux participants.

Le présent règlement entre en vigueur à compter du 1er janvier 2017.